

La Légion étrangère, entre langue et territoire, ou une pragmatique avant l'heure

FRANÇOISE FAVART

Università degli studi di Trieste (Italie)

Résumé : La Légion étrangère constitue une spécificité française qui remonte au début du 20^e siècle. Ce corps de l'armée de terre a pour particularité d'incorporer des hommes venant du monde entier et de les former pour intégrer un corps d'élite en peu de temps. Dans cette étude, nous décrivons premièrement une pratique pédagogique et le contexte dans lequel s'effectue l'apprentissage du français langue étrangère. Nous montrons ensuite les spécificités de la méthode mise en place par cette institution pour souligner que, malgré la singularité de l'approche didactique, celle-ci répond de manière satisfaisante aux finalités discursives et pragmatiques du contexte de la Légion étrangère. Nous illustrerons notre propos à travers l'analyse d'extraits tirés du matériel didactique sur lequel repose la formation linguistique.

Mots-clés : apprentissage linguistique ; approche didactique ; esprit de corps ; institution ; Légion étrangère ; pratique pédagogique ; territoire.

Abstract: The *Légion étrangère* is a specifically French phenomenon that dates back to the beginning of the 20th century. It is unique in that it incorporates men from all over the world and trains them to integrate an elite corps in a short time. This paper describes the context in which these men learn French as a foreign language, shows the specificities of the method set up by the *Légion étrangère* and demonstrates that, in spite of the singular didactic approach used, it satisfies its discursive and pragmatic aims. We will illustrate our point by analyzing extracts taken from the pedagogical strategies and didactic material on which the language training is based.

Keywords: didactic approach; *esprit de corps*; institution; language learning; *Légion étrangère*; territory.

Introduction

Voulue par Louis-Philippe en 1831, la Légion étrangère¹ constitue une exception française qui, à l'origine, n'avait pas le droit de stationner sur le territoire français. Ce n'est qu'à partir de 1962 (accords d'Évian) qu'elle s'y implante. Ce corps d'élite de l'armée de terre est constitué d'un état-major situé à Aubagne et de onze régiments : neuf en métropole et deux en Outre-mer (Guyane et Mayotte). C'est au sein du 4^e régiment, basé à Castelnaudary, que les nouveaux engagés devront, en quelques mois, acquérir les rudiments de la langue française nécessaires aux besoins spécifiques de ce « territoire » particulier. Il faut alors envisager l'ensemble des Engagés Volontaires de la Légion étrangère² dans sa pluralité où un soldat népalais partagera le quotidien d'un frère d'armes polonais plutôt que tunisien.

Dans ce contexte exolingue, l'approche pédagogique du français repose principalement sur le binômage ou le trinômage (termes de la Légion) entre un locuteur francophone et un ou deux locuteurs allophones. Deux autres piliers sont constitués des cours de langue française et d'une immersion linguistique permanente par le biais des activités du quotidien.

Notre article, qui s'articule en trois parties, vise, dans la première, à délimiter le contexte dans lequel s'inscrit cette recherche. Nous présenterons tout d'abord quelques spécificités de la LE pour définir ensuite l'idée de territoire telle que nous l'entendons dans ce contexte spécifique. La deuxième partie se propose d'illustrer les différentes phases d'instruction de l'EVLE tant en relation au(x) territoire(s) qu'à la langue française. Dans la troisième partie, nous nous concentrerons de manière spécifique sur la formation linguistique des futurs légionnaires en donnant un aperçu de ses caractéristiques majeures que nous illustrerons à travers des contenus extraits des ressources didactiques utilisées à la LE. L'objectif final de cette étude est de montrer que, malgré

¹ Dorénavant LE.

² Dorénavant EVLE.

la singularité de l'approche didactique mise en place à Castelnaudary, celle-ci répond de manière satisfaisante et efficace aux finalités linguistiques et pragmatiques du contexte de la LE.

1. La Légion étrangère et la notion de territoire

La LE est constituée en moyenne de neuf mille hommes issus de 148 nationalités différentes. On se demande alors par quel(s) mécanisme(s) ces étrangers vont considérer la France comme leur patrie, la LE comme leur famille et les autres soldats comme leurs frères d'armes.

1.1. La Légion étrangère : une exception humaine

La LE, qui est intégrée à l'armée de Terre, est le résultat de l'application de principes centenaires immuables dans l'esprit mais évolutifs dans la lettre.

En vertu d'une ordonnance autorisant des étrangers venant des cinq continents à porter ses armes dès le temps de paix, la France a fait le choix de se doter d'une Légion étrangère. Il s'agit d'une exception française dont ni les grandes lignes ni les fondements n'ont été remis en question depuis ses origines. Ce faisant, la LE devient paradoxalement chaque jour un peu plus « étrangère », dans le sens de « singulière », à la société qui l'entoure³.

Parmi ces fondements, figure la cohésion d'un corps d'armes qui repose sur un « système Légion » basé sur quatre grands piliers : former le légionnaire, instruire le soldat, employer le combattant et accompagner l'ancien.

Les spécificités de la LE sont nombreuses et faute de pouvoir toutes les citer, nous présenterons celles qui nous semblent les plus pertinentes par rapport à notre étude.

Ainsi, relevons-nous tout d'abord la rupture drastique d'avec son passé qui affecte le futur du légionnaire. On le sait, le candidat légionnaire peut être engagé sur simple présentation d'une pièce

³ Guillaume Roy, « La légion étrangère, singularité ou modèle ? », *Inflexions*, n° 34, 2017, p. 23.

d'identité. Cette atypie, exclusivement offerte au recrutement des volontaires à la LE, est confortée par une loi de 2005 (Statut général des militaires). Cela implique une démarche de sincérité totale de la part de l'EVLE face à la LE qui se porte garante et accepte d'endosser son passé. Raison pour laquelle, lors du recrutement, toute forme de mensonge est considérée comme inadmissible. Le futur légionnaire est soumis à différents entretiens qui permettront ensuite de vérifier scrupuleusement ses antécédents. Le passé de ces hommes sera alors accepté à condition qu'il soit intégralement connu et qu'il ne soit pas entaché de crimes de sang ou de crimes sexuels. Pour beaucoup d'entre eux, il s'agit d'une seconde chance même s'il serait erroné d'envisager que tous se présentent aux postes de recrutement pour effacer un passé délictueux.

Dans tous les cas, chacun est prêt, lorsqu'il s'engage, à servir la France « avec honneur et fidélité⁴ » jusqu'à mourir pour une patrie qui n'est pas la sienne.

Parmi les nombreux candidats, seuls seront incorporés ceux qui sont capables et désireux de s'adapter aux règles de la vie en collectivité. On considère ainsi que la LE accueille tous les volontaires, dès lors qu'ils arrivent à satisfaire les tests de sélection. Un effectif qui correspond, à la fin des épreuves, à 20 % des candidats.

Nous ajouterons encore que le principe du recrutement « à titre étranger » n'exclut pas les candidats français. Toutefois, tout comme leurs camarades, ils serviront la France sous le statut « à titre étranger ». Cela signifie qu'une autre nationalité, souvent celle d'un pays francophone, leur sera attribuée.

Il ressort ainsi que la LE est constituée pour 90 % d'étrangers, répartis comme suit : plus de 34 % d'Occidentaux, presque 28 % de Slaves, 13 % d'Asiatiques, 13 % provenant d'Amérique latine et environ 12 % issus du continent africain. Parmi les légionnaires, 90 % sont étrangers. Les francophones, essentiellement

⁴ Il s'agit d'une des devises de la LE. En outre, le mot « fidélité » figure dans les plis des emblèmes des régiments de la LE en lieu et place du mot « patrie » sur les autres drapeaux et étendards (Guillaume Roy, *op. cit.*, p. 25).

des Français, représentent pour leur part 11 % des personnes recrutées⁵.

1.2. *La Légion comme territoire*

La notion de territoire est hautement polysémique et se rattache à des domaines aussi variés que la géographie, la sociologie, l'anthropologie, l'éthologie, la sphère juridique, voire la philosophie. En outre, même si on l'ignore souvent, au plan étymologique, le terme « territoire » provient de l'expression « *jus terrendi* », qui signifie « droit de terrifier⁶ ».

Dans le cas de sociétés humaines, le territoire fait donc référence aux différentes formes de contrôle spatial mises en place par le groupe. Le territoire est alors considéré comme une étendue de terre contrôlée, gérée ou au moins revendiquée par une formation sociale à un échelon local (on pense par exemple à une organisation villageoise). Il présente par ailleurs une double nature qui s'identifie, d'une part, à une composante matérielle (l'espace géographique) et, d'autre part, à une composante symbolique ou idéelle (systèmes de représentations)⁷.

Dans le cas du 4^e régiment de la LE, cette dualité est associée à l'espace mais aussi à une représentation qui ne peut être dissociée du contexte historique, culturel, social dans lequel s'inscrit la Légion. Dans une vision globale, l'espace correspond tout d'abord à la France, à cet état que le futur légionnaire s'engage à servir et pour lequel il est prêt à verser son sang – un acte qui lui conférerait la nationalité française⁸.

⁵ Légion étrangère, « Un statut particulier », 28 février 2018: <https://bit.ly/3ME7U0m>, consulté le 23 septembre 2021.

⁶ Guy Di Méo, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 1998, p. 42.

⁷ Alexandre Moine, « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », *L'espace géographique*, vol. 2, tome 35, 2006, p. 119.

⁸ En vertu d'une disposition du code civil (art. 21-14-1) « la nationalité française est conférée par décret, sur proposition du ministre de la défense, à tout étranger engagé dans les armées françaises qui a été blessé en mission au cours ou à l'occasion d'un engagement opérationnel et qui en fait la demande. En cas de décès, [...] la même procédure est ouverte à ses enfants mineurs

Toutefois, le territoire correspond aussi à différentes phases d'incorporation. De fait, celui qui rejoint les rangs de la Légion fait un choix délibéré : s'abandonner au profit d'un collectif qui le transcende. Il s'agit pour lui de placer sa (re)construction individuelle au cœur d'un projet commun, étayé par le caractère sacré de la mission qui lui est confiée et où, au nom de la cohésion, s'opère le renoncement de soi.

L'entrée de l'EVLE à la LE se construit dans un premier temps autour d'une ségrégation spatiale et d'espaces relégués où les quartiers de la LE vont se substituer à tout autre lieu d'urbanisation. Espaces relégués, mais nécessaires, car le futur légionnaire passe par des paliers successifs et transitoires matérialisés territorialement⁹. Il se présentera tout d'abord dans un des centres de recrutement, au Fort de Nogent (région parisienne) ou à Aubagne (dans le sud de la France).

Son territoire s'identifiera ensuite, durant les premiers mois de l'instruction, à Castelnau-d'Aud (petite ville située près de Toulouse) et plus précisément à une des quatre « fermes » où il passera son premier mois d'EVLE.

Au-delà de l'espace, le territoire se définit par les composantes sociales, culturelles et historiques particulièrement significatives au sein de la LE et que nous pourrions identifier dans les règles, les comportements et les traditions propres à la LE. Ceux-ci vont opérer comme un élément rassembleur entre des hommes provenant d'horizons aussi multiples que variés.

Le statut de légionnaire fait de chaque homme un « volontaire servant la France avec honneur et fidélité », comme le stipule l'article premier du code d'honneur¹⁰ du légionnaire qu'il récite au moment de coiffer le précieux képi blanc. *Legio patria nostra*¹¹,

qui, au jour du décès, résidaient habituellement avec lui », <https://bit.ly/3ugUJfa>, consulté le 14 février 2023.

⁹ Mélanie Texier, 2011, « Identités et langues à la Légion étrangère », *Res Militaris*, vol. 1, n° 3, 2011, p. 4, <https://bit.ly/3u7ozmp>, consulté le 23 septembre 2021.

¹⁰ Voir Légion étrangère, « Code d'honneur du légionnaire », 21 mai 2010, <https://bit.ly/469Q247>, consulté le 14 février 2023.

¹¹ La Légion est notre patrie.

n'est dès lors pas seulement l'autre devise de la Légion mais une réalité bien tangible. Ce n'est en effet pas seulement la France qui est une patrie mais peut-être plus encore la LE, comme en attestent les drapeaux de ce corps d'armes.

La LE s'identifie ainsi à un territoire qui repose sur le rapport collectif d'une société à un espace construit et qui prend sens par des pratiques de tous ordres. De fait, chaque société produit des territoires, des espaces marqués par les pratiques, les représentations et les vécus humains à un moment de l'histoire¹². C'est à cette corrélation entre éléments matériels et socioculturels que renvoie le territoire de la LE. Il s'agit d'une sorte d'espace communautaire « à la fois fonctionnel et symbolique, où des pratiques et une mémoire collective construites dans la durée ont permis de définir un *Nous* différencié et un sentiment d'appartenance¹³ ». Intégrer ce territoire passe nécessairement par une connaissance de la langue française.

2. L'instruction du légionnaire

2.1. *Première approche : Castelnau-dary, de l'exolingue à l'endolingue*¹⁴

Dès qu'il arrive à Castelnau-dary, et quelle que soit sa langue d'origine, le français devient le seul idiome de référence de l'EVLE. Le seul qu'il puisse utiliser sous peine de sanctions. La richesse plurilingue est ainsi assujettie à une norme monolingue par le creuset du régiment-école, le 4^e régiment étranger¹⁵. Une

¹² Léa Sébastien (2014). « Le territoire, un système socio-patrimonial décrypté par le modèle de l'Acteur en 4 Dimensions », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 10, n° 1, 2014, p. 289.

¹³ Marie-Josée Jolivet et Philippe Léna, « Logiques identitaires, logiques territoriales », *Autrepart*, n° 14, 2000, p. 12.

¹⁴ Les informations que nous présentons dans cette partie sont issues pour la plupart d'un entretien avec le lieutenant-colonel Miaillhes, responsable de l'instruction au sein du 4^e Régiment. Nous le remercions pour la clarté de ses informations et sa grande disponibilité.

¹⁵ Mélanie Texier, « A man's world: incorporation langagière à la Légion étrangère », *Itinéraires*, n° 2-3, 2019, <https://bit.ly/469DSZ2>, consulté le 28 septembre 2021.

seule exception est prévue, lors des *Mots d'accueil* où les EVLE sont regroupés par nationalités et où un légionnaire « confirmé » partageant le même idiome prononcera quelques mots dans la langue d'origine de chacun.

On imagine, partant, la complexité de la première phase d'apprentissage tant pour les engagés volontaires que pour les formateurs qui devront enseigner le français à des groupes aux origines linguistiques les plus éloignées.

Après l'effacement de son passé, c'est à un véritable choc linguistique et culturel que l'EVLE sera confronté. Face à ce déracinement et à cette déculturation, privé de tous documents, de téléphone, du confort minimal que connaissent les sociétés contemporaines et muni d'une nouvelle identité, il ne reste à ces jeunes hommes, que le rapprochement de leurs camarades.

C'est ce contexte sous-jacent qui explique que des personnes qui n'ont rien en commun et n'ont *a priori* aucune raison de s'aimer, vont « faire corps ». Rappelons que parmi les sept articles du *Code d'honneur du légionnaire*, le second indique : « Chaque légionnaire est ton frère d'armes, quelle que soit sa nationalité, sa race, sa religion. Tu lui manifestes toujours la solidarité étroite qui doit unir les membres d'une même famille¹⁶ ».

2.2. Les trois piliers de la formation

Une fois ces nouveaux engagés regroupés en sections, volontairement hétérogènes, de 20 à 30 hommes, les EVLE vont rejoindre, pendant un mois, ce qu'il est convenu d'appeler « ferme » au sein de la LE. C'est là que, dans une totale autarcie et privés de tout contact avec la société civile, les futurs légionnaires vont entamer leur instruction. Ce cycle dure au total 16 semaines durant lesquelles ils font l'apprentissage du français, du métier de soldat avec le maniement des armes et travaillent à une mise en condition physique de haut niveau. Ils intègrent, en outre, les règles de la vie en collectivité.

¹⁶ Légion étrangère, « Code d'honneur... », *op. cit.*

2.2.1. *L'instruction militaire et physique*

Notre exposé étant axé sur l'aspect linguistique, les quelques informations que nous fournissons sur l'instruction militaire et physique ont pour seule finalité de montrer l'implication de la langue aux différents stades de la formation de l'EVLE.

La formation se fait sur les bases les plus exigeantes en développant l'esprit de « troupe d'assaut » que la LE attend de ses hommes. Il faut savoir que, dès le début, tous les ordres sont donnés en langue française et certaines consignes, notamment celles qui concernent le maniement des armes, s'avèrent souvent difficiles à comprendre. C'est la raison pour laquelle les instructeurs enrichissent la composante linguistique d'éléments visuels, tant par la description ou la simulation répétée des gestes à effectuer que par l'utilisation de dessins ou de photos. Les outils pédagogiques, tels que le manuel *Képi Blanc* ou des fiches lexicales reflètent également cette pratique du recours aux illustrations.

À l'issue du premier mois de formation et après avoir effectué une marche d'environ 60 kilomètres¹⁷, le légionnaire coiffe le képi blanc. Il s'agit d'un geste hautement symbolique qui atteste de son incorporation au sein du corps. Cette « intégration sociale » est elle aussi sanctionnée par un acte linguistique. C'est en effet à ce moment que le néo-légionnaire devra réciter les sept articles du code d'honneur du légionnaire¹⁸.

2.2.2. *L'apprentissage linguistique*

L'apprentissage linguistique repose sur trois piliers : le binôme/trinôme, les cours de langue et l'immersion permanente. À l'issue des quatre mois de formation, l'EVLE, doit disposer de 500 mots : 250 provenant du lexique militaire et 250 du lexique courant ou civil selon les termes de la LE. Nous ajouterons que, jusqu'au niveau 2, le premier responsable de l'enseignement du

¹⁷ Les informations peuvent varier selon les sources.

¹⁸ Voir Légion étrangère, « Code d'honneur... », *op. cit.*

français est le chef de section et que le contrôle de la progression linguistique de chaque légionnaire est vérifié, en dernier lieu, par le chef de corps.

- a. Le binôme : Souvent remplacé, faute de francophones en nombre suffisant, par le trinôme, celui-ci vise à garantir la présence d'un locuteur de langue française pour deux locuteurs non francophones. De fait, à leur arrivée, les futurs légionnaires sont répartis en deux groupes en vue de spécifier le rôle de chacun au sein du binôme/trinôme. Le francophone est alors mis en situation d'acteur de l'enseignement alors qu'il ne dispose pas nécessairement des capacités et des qualités requises par les pratiques didactiques. Tout au long de l'instruction, l'EVLE francophone est chargé d'aider son camarade non francophone. Il faut en outre préciser que la notion de francophone ne renvoie pas toujours, au sein de la LE, à des locuteurs natifs. Elle englobe aussi des personnes ayant une bonne connaissance de la langue française.
- b. Les cours de langue : Les cours de langue à proprement parler sont assurés par des cadres de la LE ; il s'agit la plupart du temps de sous-officiers qui parfois ne sont pas de langue maternelle française. Ces militaires dispenseront une centaine d'heures de cours à des hommes regroupés en sections. Soucieux de rendre le plus efficace possible le peu de temps à leur disposition, les instructeurs mettent en place des moyens pratiques. Nous signalons à titre d'exemple le port du béret vert de la LE qui permet à l'instructeur de reconnaître les locuteurs francophones. Il convient en outre de rappeler que la troupe est l'unique vivier dans lequel sont sélectionnés les cadres. Cette formule, qui semble avoir fait ses preuves, participe également à la cohésion de l'Institution.

- c. En ce qui concerne le matériel didactique, il est constitué pour une part du *Livret du légionnaire. Méthode Képi blanc*¹⁹ et des ressources que le légionnaire est amené à utiliser au quotidien. Nous nous référons en particulier au *Livre de chants* et au *Carnet du légionnaire*.
- d. L'immersion : L'éducation (terme utilisé par la LE) du légionnaire émane d'une démarche particulière qui vise à la fois à faciliter l'intégration des EVLE par le biais d'une double priorité : l'apprentissage de la langue française et de la vie en collectivité. L'idée de collectivité implique que le futur légionnaire se trouve en permanence au contact de ses pairs et de ses chefs avec le français pour seul idiome de communication. Une communication majoritairement unidirectionnelle où l'EVLE est le destinataire du message. De fait, tout au long de la journée celui-ci recevra des ordres qu'il devra comprendre et exécuter. Il se trouvera également confronté au territoire, au sens géographique du terme, qui revêt, dans le cas de futurs combattants, une importance de premier ordre. Il sera ainsi fondamental qu'il en comprenne les spécificités et saisisse toutes les notions liées à l'espace et au déplacement.

3. Illustration de quelques outils pédagogiques et relation au territoire

Une note de décembre 2019, émise par le 4^e Régiment (Bureau instruction et emploi) et faisant le point sur l'enseignement du français à la Légion, atteste de l'importance accordée à l'enseignement linguistique : « L'apprentissage du français est un élément capital de la formation des légionnaires, que ces derniers restent militaires de rang ou deviennent sous-officiers, voire officiers ». On peut lire en outre :

¹⁹ Nous faisons référence à la dernière édition. Voir Bureau instruction emploi 4^e Régiment Légion Étrangère, *Livret du Légionnaire. Méthode Képi Blanc*, 2019.

L'apprentissage du français au 4^e RE repose principalement sur la méthode *Képi Blanc*. Cette méthode a été entièrement revue entre 2017 et 2018. Elle comporte aujourd'hui 43 leçons et un « guide de l'instructeur ». Pour qu'elle soit pleinement efficace, elle est complétée par une formation annuelle [...] à destination des chefs de section affectés en compagnie d'engagés volontaires²⁰.

3.1. *Approche pédagogique et contenus didactiques*

Nous illustrerons ci-après la première phase d'apprentissage du français. Comme le laisse entendre la citation précédente, la formation en langue prévoit plusieurs niveaux. La LE ne s'appuie pas actuellement sur les niveaux du CECR (Cadre européen commun de référence) mais définit quatre niveaux qui lui sont spécifiques. Nous nous intéressons au deuxième qui correspond aux compétences que l'EVLE doit atteindre à l'issue de ses quatre mois de formation²¹ :

Le légionnaire possède un vocabulaire de 500 mots de français avec un minimum de 250 mots de vocabulaire militaire et de 250 mots de vocabulaire civil. Il comprend relativement bien (pour peu qu'on lui parle lentement). Il s'exprime par des mots avec un article (pas nécessairement le bon) et avec des structures basiques (du type « c'est » ou bien « il y a »), mais ne fait pas de phrases à proprement parler.

Ce niveau est celui qui doit être atteint à la fin de la formation initiale, de façon à permettre au légionnaire d'être autonome en unité de combat, voire dans la vie courante. Il est vérifié en fin d'instruction par le chef de section ou par son adjoint [...] ²².

Nous proposons ci-après des extraits de ressources (à vocation purement pédagogique ou non) permettant aux EVLE d'atteindre ce deuxième niveau.

²⁰ Ce document nous a été transmis directement par la LE. Il n'a pas été publié et n'est pas disponible en ligne, raison pour laquelle nous ne pouvons fournir de références bibliographiques.

²¹ Le premier niveau considère que l'EVLE ne parle pas le français ou seulement quelques mots.

²² Tiré de la *Directive sur l'apprentissage du français au 4^eme régiment*, du 24 décembre 2019, non publiée et non disponible en ligne.

3.1.1. La méthode Képi Blanc

Ce manuel, qui s'inspire en partie sur la méthode Mauger²³, est constitué d'unités thématiques qui convoquent à la fois des éléments de lexique, de grammaire et, en nombre relativement limités, des activités d'ordre pragmatique. Outre la transmission des savoirs langagiers, cette méthode participe à l'intégration de règles identitaires²⁴.

Dans ce manuel, le contexte représenté ne convoque qu'à de rares occasions la « vie civile ». De fait, la grande majorité des tâches met en scène des légionnaires. Ce sont eux qui sont les acteurs de l'acte linguistique que leurs pairs s'apprentent à assimiler.

Les sujets abordés étant multiples, nous sommes contrainte d'opérer une sélection pour illustrer notre propos. Nous avons ainsi retenu les leçons 10 et 11 intitulées *Les prépositions de lieu*. Nous les analyserons en prenant en compte leurs composantes lexicales, grammaticales ou syntaxiques et pragmatiques.

La première leçon présente les prépositions « sur, sous, dans, devant, derrière » et les indicateurs spatiaux « à côté de, à gauche du/de, à droite du/de, dans » accompagnés d'une photo ou d'un dessin permettant la localisation

Ils sont **À CÔTÉ** de l'avion.

Il met l'assiette **SUR** la table.

Il met la fourchette **À GAUCHE DE** l'assiette²⁵.

²³ La méthode Mauger voit le jour dans les années 1950. Elle repose sur une approche dite traditionnelle et est destinée à l'enseignement du français comme langue étrangère. Son auteur, Gaston Mauger, est à l'origine de plusieurs manuels dont le *Cours de langue et de civilisation françaises à l'usage des étrangers* (ouvrage dit *Mauger bleu*) qui fut couronné par un prix de l'Académie française et qui connaîtra de multiples éditions (Paris, Hachette, 1953). Ces ouvrages jouissent d'une importante diffusion dans le monde entier, jusque dans les années 1980. Ils seront notamment utilisés dans les établissements culturels français à l'étranger.

²⁴ Mélanie Texier, « Identités et langues à la Légion étrangère », *op. cit.*, p. 16.

²⁵ Bureau instruction emploi 4^e Régiment Légion Étrangère, *op. cit.*, p. 57.

Au plan lexical, l'unité s'appuie sur la terminologie de la table au sens le plus commun. On y trouve ainsi des mots tels que « assiette, couvercle, louche », mais aussi « gamelle » qui inscrit l'énoncé dans le contexte militaire.

En outre, l'unité vise, à travers des tournures syntaxiques distinctes, à introduire les notions grammaticales de l'impératif présent et la place des pronoms compléments :

Donne-moi **la casserole** = Donne-**la**-moi !

Tu me donnes **la casserole** = Tu me **la** donnes.

Il donne **la casserole** au légionnaire = Il **la** donne au légionnaire.

Il donne **la casserole** au légionnaire = Il **lui** donne la casserole²⁶.

Pour introduire les indicateurs spatiaux, la leçon 11 repose, quant à elle, sur les énoncés de départ suivants :

Voici une cible

C'est un triangle.

Il a trois côtés.

Voici un impact.

Cet impact est

LOIN DE la cible.

Voici un impact.

Cet impact est

PRÈS DE la cible²⁷.

À travers ces quelques exemples, nous observons que l'apprentissage de la langue repose systématiquement sur des énoncés très brefs et constitués exclusivement de phrases simples (dans l'acception syntaxique du terme). Nous relevons principalement des structures S-V-O²⁸. On comprend en outre que les énoncés doivent présenter la double caractéristique d'une compréhension immédiate et d'une pertinence avec le contexte ou territoire dans lequel évolue ou sera amené à évoluer le légionnaire.

²⁶ *Ibid.*, p. 59.

²⁷ *Ibid.*, p. 60. Ces énoncés sont accompagnés d'un dessin qui permet de comprendre l'idée de proximité et de distance.

²⁸ Sujet-verbe-objet.

Sur le plan purement lexical, la partition entre le lexique militaire et le lexique civil est bien présente. Nous observons par ailleurs que les nécessités de la vie au sein de l'armée semblent dominer par rapport au besoin d'un quotidien urbain et que la composante civile rejoint fréquemment la composante militaire. Le terme « gamelle », par exemple, figure parmi les mots qui renvoient à la cuisine (assiette, fourchette, etc.). On envisage dès lors qu'il s'inscrit dans le registre courant si on se place du point de vue d'un légionnaire. Les exemples de l'unité 11 font, quant à eux, référence aux termes « cible » et « impact », dans leur acception militaire. Il peut en outre paraître surprenant de voir figurer des termes tels que « serpillière, plaie, pansement, quart (au sens de récipient), apte, échec et réussite, découvert (dans son acception nominale) » au sein d'un lexique courant de 250 mots. Cela montre bien comment le contexte et les finalités pratiques sont impliqués dans le choix du lexique de base.

Sur le plan grammatical, des notions telles que l'impératif présent et les pronoms compléments, qui traditionnellement sont assimilées séparément avant d'être abordées conjointement – sans proposer de distinction entre la pronominalisation simple ou double ni eu égard à la place des pronoms, tel qu'on le fait habituellement quand on affronte ce point de grammaire, relativement complexe pour un apprenant non natif –, sont ici réunies dans une même unité. On comprend également que les mécanismes linguistiques qui sous-tendent, au plan théorique, le fonctionnement des éléments grammaticaux ne doivent pas nécessairement être maîtrisés à ce stade de l'apprentissage. De fait, l'acquisition des structures grammaticales s'opère par la répétition des exemples (*drills*) et par l'assimilation de structures ou tronçons fixes présentant des similitudes syntaxiques.

La composante pragmatique de ces deux unités est clairement en adéquation avec les besoins du militaire qui devra être capable de se situer dans l'espace et de disposer du lexique minimal pour se nourrir. Plus encore, il devra être capable de comprendre des ordres. Une finalité pour laquelle l'identification de l'impératif s'avère nécessaire.

3.1.2. *Le carnet de chants*

À la différence du précédent document, le carnet de chants n'a pas pour vocation première l'apprentissage de la langue. Ce petit recueil, qui connaît de multiples éditions depuis 1959, est toutefois présent dans le quotidien de l'EVLE et constitue un outil pédagogique fondamental à l'origine des pratiques et des savoirs langagiers du légionnaire. Il se présente en outre comme une source d'acquisition des savoirs patrimoniaux propres à l'histoire de la Légion.

D'une part, il sert à l'apprentissage de la tradition et est largement utilisé pendant les cours de langue où il se veut un support pour l'apprentissage du lexique à travers la lecture et l'explication des chants. D'autre part, les chants font partie intégrante de la vie du légionnaire et comportent une fonction cohésive forte. Leurs textes revêtent, en particulier pour les chants de « marche », une sacralité en relation à l'histoire de la Légion :

Leur texte est sacré malgré une certaine naïveté de style, malgré le vieillissement de certaines évocations, il ne peut être question d'en modifier la moindre rime. On chante les chants tels qu'ils sont créés pour toujours, ou on en crée de nouveaux, en priant le Dieu de Victoires qu'ils soient admis par tous et mènent très longtemps sur les routes les colonnes de légionnaires, ce qui n'est pas toujours le cas²⁹.

Outre le képi blanc et le recrutement spécifique, la manière de marcher des légionnaires lors d'un défilé est aussi un signe distinctif. Le légionnaire utilise le « pas de la Légion », plus lent que le pas militaire normal, puisqu'il correspond à 88 pas par minute au lieu des 120 prescrits par les règlements des autres armées. Le chant, calqué sur le rythme de ce pas atypique, constitue dès lors un acte emblématique et renvoie une fois de plus à l'idée d'appartenance et d'unité au sein d'un groupe.

Deux chants se rattachent directement au régiment-école : *C'est le 4^{ème}* et *Le Boudin* (Chant qui unit tous les régiments). Nous nous proposons d'analyser le premier :

²⁹ Chants de la Légion étrangère, *Képi Blanc Magazine*, 2018, p. 4.

À travers pierres et dunes,
S'en vont les képis blancs.
Sous le soleil, claire de lune,
Nous marchons en chantant
Vers Béchar ou vers Casa,
Dans toutes les directions,
Nous repartons au combat,
Pour la gloire de la Légion.
C'est le quatre en chantant qui s'avance
Qui s'avance, Laissez le passer.
Sur les pistes des Corbières,
Nous partons en mission.
Une colonne de bérets verts,
S'en va à l'instruction.
Vers la Jasse ou vers Bel-Air
Dans toutes les directions
Devenir légionnaire,
C'est notre seule ambition³⁰.

Dès la première lecture, il est aisé de constater que les champs lexicaux sont relativement limités et extrêmement contextualisés. On observe la place qu'y occupe le territoire au sens morphologique qui se reflète dans des termes tels que « dunes, pierres, pistes », etc. Le territoire est également présent dans son acception géographique et historique : Béchar, Casa, Les Corbières, autant de termes qui évoquent des batailles auxquelles ont participé les légionnaires. On relève également les noms propres de Jasse et de Bel-Air, peu connus des non-initiés, mais particulièrement significatifs pour le légionnaire puisqu'ils désignent deux des quatre fermes où l'EVLE passera le premier mois d'instruction. À travers des énoncés brefs et des structures syntaxiques simples, évoquant les principales activités du légionnaire, ces chants visent à enrichir le lexique et participent, grâce à la répétition, à la

³⁰ *Ibid.*, p. 23.

mémorisation des structures linguistiques. Nous imaginons en outre que la rime peut faciliter la mémorisation des chants même si leur compréhension n'est pas totalement aboutie. De fait, cette dernière peut être rendue complexe en raison des éléments patrimoniaux tels que l'évocation des contextes historiques ou géographiques et des noms propres qui y sont associés.

Sur le plan pragmatique, le chant se caractérise par son double statut : celui d'une activité pratique à laquelle est soumis le légionnaire qui chante lors des défilés, lorsqu'il franchit la citadelle ou à d'autres occasions ; et celui d'une finalité cohésive que confirme le Général Christophe de Saint Chamas :

Le chant permet également d'exprimer la cohésion, la fierté et la détermination d'une troupe. C'est un des moyens les plus rapides, les plus faciles et les moins coûteux (paramètre non négligeable dans le contexte actuel) pour donner une colonne vertébrale à une unité, à un détachement³¹.

Il ajoute par ailleurs que :

Chant et commandement sont à mes yeux étroitement liés. Chacun d'entre nous doit savoir faire un pas en avant et lancer un chant [...]. Alors sortons nos carnets, ayons le courage d'éteindre dans les clubs et les mess, les écrans inutilement allumés et qui sont souvent les pires ennemis de la cohésion et du chant³².

3.1.3. *Le Carnet du légionnaire*

Tout comme le carnet de chants, ce livret n'a pas pour vocation première l'apprentissage de la langue française. Il est cependant un outil du quotidien qui regroupe quantité d'informations pratiques : organisation de la journée, consultation à l'infirmerie, utilisation des armes, orientation sur le terrain, plaies et blessures dont peut être victime un militaire, etc. Sa vocation principale est ainsi de constituer un guide du quotidien pour l'EVLE, d'aider le légionnaire au cours des premiers mois de vie en régiment et de fournir un lexique de base pour les non-francophones.

³¹ Voir Légion étrangère, « Savoir donner le ton ! », 30 janvier 2013, <https://bit.ly/3suEeM8>, consulté le 23 septembre 2021.

³² *Ibid.*

Nous nous intéressons à la page 12 qui apporte des informations pratiques³³ sur la tenue du légionnaire. Celle-ci fait suite à une image représentant un légionnaire en uniforme.

Les couleurs de la Légion (vert et rouge)

Héritées des Suisses de la 2^e Légion de 1855³⁴.

Le képi blanc

À l'origine un couvre képi devenu blanc à cause du soleil et des lavages répétés.

Le 14 juillet 1939, la légion défile pour la première fois en képi blanc à Paris.

Les épaulettes vertes et rouges, datent de 1866, pour la compagnie d'élites.

Elles sont rétablies définitivement par le général Rollet en 1939³⁵.

La cravate verte

Adoptée en 1945, après la découverte d'un stock important appartenant aux chantiers de jeunesse.

Les plis de la chemise.

Dans le dos et sur les manches : 5,3 cm de largeur

Devant au-dessus des poches : 3,5 cm de largeur³⁶

Le Béret vert

Adopté par les bataillons étrangers de parachutistes en 1948. Officialisé pour toutes les unités en 1959³⁷.

Les tournures linguistiques adoptées dans ce carnet sont simples et présentées sous la forme d'une liste sans connecteur entre les énoncés. En ce qui concerne le lexique, il renvoie, comme il est aisé de l'imaginer, aux composantes vestimentaires mais convoque également des termes du domaine purement militaire comme

³³ Voir *Carnet du légionnaire. À l'usage des EVLE et des jeunes légionnaires*, Saint-Étienne 2020. Parmi les autres informations d'ordre purement pratique rassemblées dans les premières pages du carnet, figurent les origines de la LE (décret de création par Louis-Philippe), l'historique de la LE, l'évocation des 40 000 hommes morts pour la France, le code d'honneur, le salut au Caïd et le Boudin, etc.

³⁴ *Ibid.*, p. 12.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.* Cette description est accompagnée du dessin d'un béret.

« bataillons, unités ou stock ». On comprend en outre que si, d'une part, l'une des finalités pragmatiques est de fournir au légionnaire les indications précises pour qu'il adopte une tenue impeccable (terme qui revient régulièrement, dans le document, notamment en page 33), d'autre part, ces informations concourent à l'acquisition de la tradition et aux usages de la LE. Une fois encore, finalités linguistiques et insertion au sein de l'institution LE convergent dans la formation du légionnaire. Certes, nous aurions pu choisir des passages du manuel où le terrain tant morphologique que géographique était évoqué de manière directe mais nous nous serions alors limitée à ce seul aspect du territoire alors que notre réflexion vise à souligner que la LE est elle-même un territoire aux multiples facettes.

Conclusion

Si on s'arrête à l'idée que l'approche didactique mise en place au sein de la LE repose sur la méthode Mauger, certains la considéreront comme archaïque. Nous soulignons, pour notre part, que malgré ses caractéristiques méthodologiques spécifiques – parmi lesquelles la durée très limitée – l'approche linguistique utilisée à la LE fonctionne et a fait ses preuves. Cela ne signifie pas pour autant que des remaniements, d'ailleurs en cours au sein du 4^e régiment³⁸, ne puissent être envisagés. Elle fonctionne au sens où elle répond aux finalités pragmatiques et discursives que ce corps d'armes veut inculquer au légionnaire pour répondre aux besoins spécifiques de la mission dans laquelle il s'engage. Ce n'est en effet pas un citoyen lambda qu'elle se doit d'instruire mais un futur combattant prêt à verser son sang pour une patrie qui n'est souvent pas la sienne. Au-delà des éléments linguistiques qui lui seront nécessaires, essentiellement pour comprendre et

³⁸ Un travail de refonte de la méthode Képi Blanc de la part de Hélène Maniakis, auteure de *Apprendre le français à la Légion étrangère, une double hybridation linguistique ? L'exemple des légionnaires russes, serbes et polonais*, devrait prochainement être mis en place. Voir Hélène Maniakis, « Définir et étudier le français de la Légion étrangère : mode d'acquisition et double hybridation dans l'interlangue des légionnaires russes et polonais », 2014, <https://bit.ly/3FVR9tw>, consulté le 23 septembre 2021.

exécuter des ordres, le légionnaire doit aussi acquérir l'esprit de corps. Il est, comme nous l'avons montré, le reflet d'une double relation à la langue, car, d'une part, la maîtrise du nouvel idiome sera nécessaire à l'incorporation ; d'autre part, c'est au sein de ce corps que s'opère, à travers les multiples activités du quotidien, l'apprentissage de la langue française. Ainsi, cette approche s'inscrit-elle pleinement dans la finalité ultime de l'instruction du légionnaire qui est d'amener des hommes venant d'horizons les plus disparates à se fondre dans un territoire, celui de la LE, où ils devront être opérationnels au bout de quatre mois. Il apparaît dès lors que la LE a saisi avant l'heure, toute l'importance d'une approche pédagogique qui se construit dans le respect de ses finalités pragmatiques.

Références

- Bureau instruction emploi 4^e Régiment Légion Étrangère, *Livret du Légionnaire. Méthode Képi Blanc*, 2019.
- Carnet du légionnaire. À l'usage des EVLE et des jeunes légionnaires*, Saint-Étienne 2020.
- « Chants de la Légion étrangère », *Képi Blanc Magazine*, 2018.
- Code civil, *Chapitre III : De l'acquisition de la nationalité française*, <https://bit.ly/3ugUJfa>.
- Di Méo, Guy, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 1998.
- Jolivet, Marie-José et Philippe Léna, « Logiques identitaires, logiques territoriales », *Autrepart*, n° 14, 2000, p. 5-17.
- Légion étrangère, « Code d'honneur du légionnaire », 21 mai 2010, <https://bit.ly/469Q247>.
- Légion étrangère, « Savoir donner le ton ! », 30 janvier 2013, <https://bit.ly/3suEeM8>.
- Légion étrangère, « Un statut particulier », 28 février 2018, <https://bit.ly/3ME7U0m>.
- Maniakis, Hélène, « Définir et Définir et étudier le français de la Légion étrangère : mode d'acquisition et double hybridation dans l'interlangue des légionnaires russes et polonais », 2014, <https://bit.ly/3FVR9tw>.
- Mauger, Gaston, *Cours de langue et de civilisation françaises à l'usage des étrangers*, Paris, Hachette, 1953.
- Moine, Alexandre, « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », *L'espace géographique*, vol. 2, tome 35, 2006, p. 115-132.
- Roy, Guillaume, « La légion étrangère, singularité ou modèle ? », *Inflections*, n° 34, 2017, p. 23-31.
- Sébastien, Léa, « Le territoire, un système socio-patrimonial décrypté par le modèle de l'Acteur en 4 Dimensions », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 10, n° 1, 2014, p. 283-329.
- Texier, Mélanie, « Identités et langues à la Légion étrangère », *Res Militaris*, vol. 1, n° 3, 2011, <https://bit.ly/3u7ozmp>.
- Texier, Mélanie, « A man's world : incorporation langagière à la Légion étrangère », *Itinéraires*, n° 2-3, 2019, <https://bit.ly/469DSZ2>.